

Bienvenue

Le **WEBINAIRE** va débuter dans quelques minutes

→ Nous vous remercions de ne pas partager votre écran et de couper votre micro.

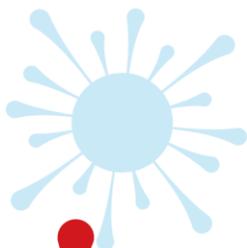
→ Vous pourrez poser vos questions via le bouton « converser » en bas de votre écran.

RENCONTRES
SANTÉ-TRAVAIL

La prévention
en actions



RÉSEAU
présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL



RENCONTRES
SANTÉ-TRAVAIL

La prévention
en actions

GESTION DU RISQUE COVID-19 EN ENTREPRISE



PLAN



- Introduction



- Comment maîtriser le risque Covid-19 en entreprise ?



- Gestion cas suspect



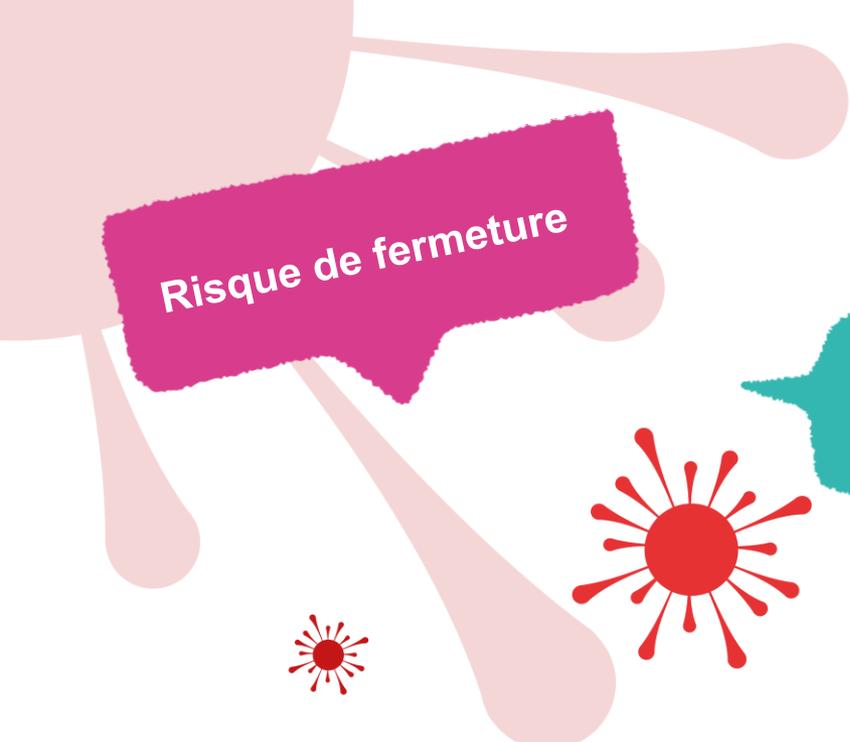
- Repérer les personnes contacts à risque pour casser la chaîne de transmission



- Impacts du Covid-19 sur l'entreprise



- Propositions d'accompagnement de votre service de santé au travail



Risque de fermeture

Impact des mesures
sur l'efficacité de
l'entreprise

Situation nouvelle
et exceptionnelle

INTRODUCTION



Impacts
psychologiques sur
les salariés

Situation difficilement
maîtrisable

■ Les évènements

Confinement
17/03/2020

Déconfinement
11/05/2020

Reprise après congés et généralisation
des dépistages
01/09/2020

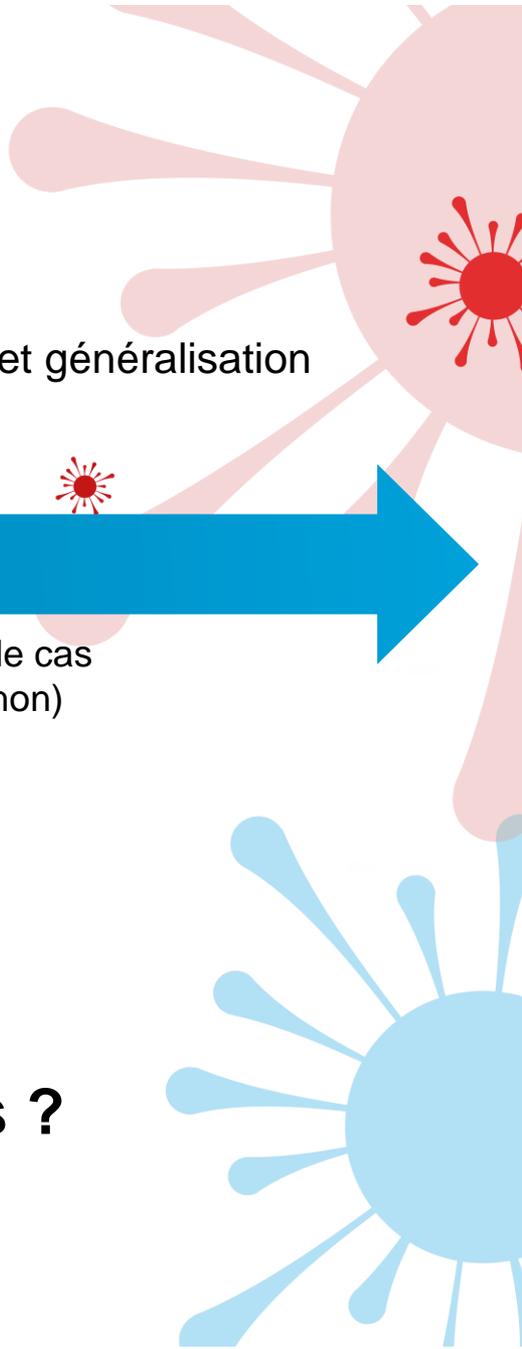


Limitation de la propagation du virus

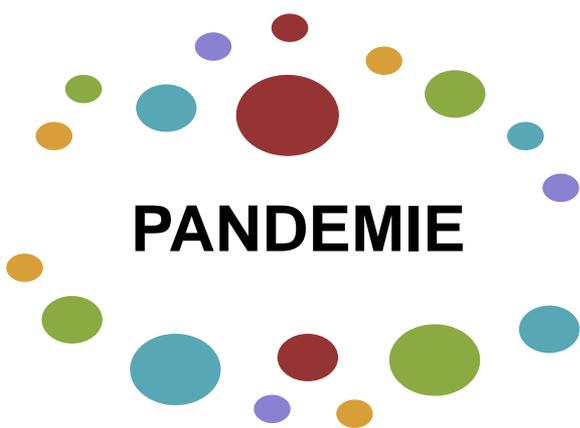
Explosion du nombre de cas (asymptomatiques ou non)



→ **QUID pour les entreprises ?**



■ Pourquoi gérer le risque COVID 19 en entreprise?



Présence d'un risque biologique majeur pour l'ensemble de la population



Risque aussi présent dans le monde du travail



Obligation de l'employeur d'évaluer ce risque

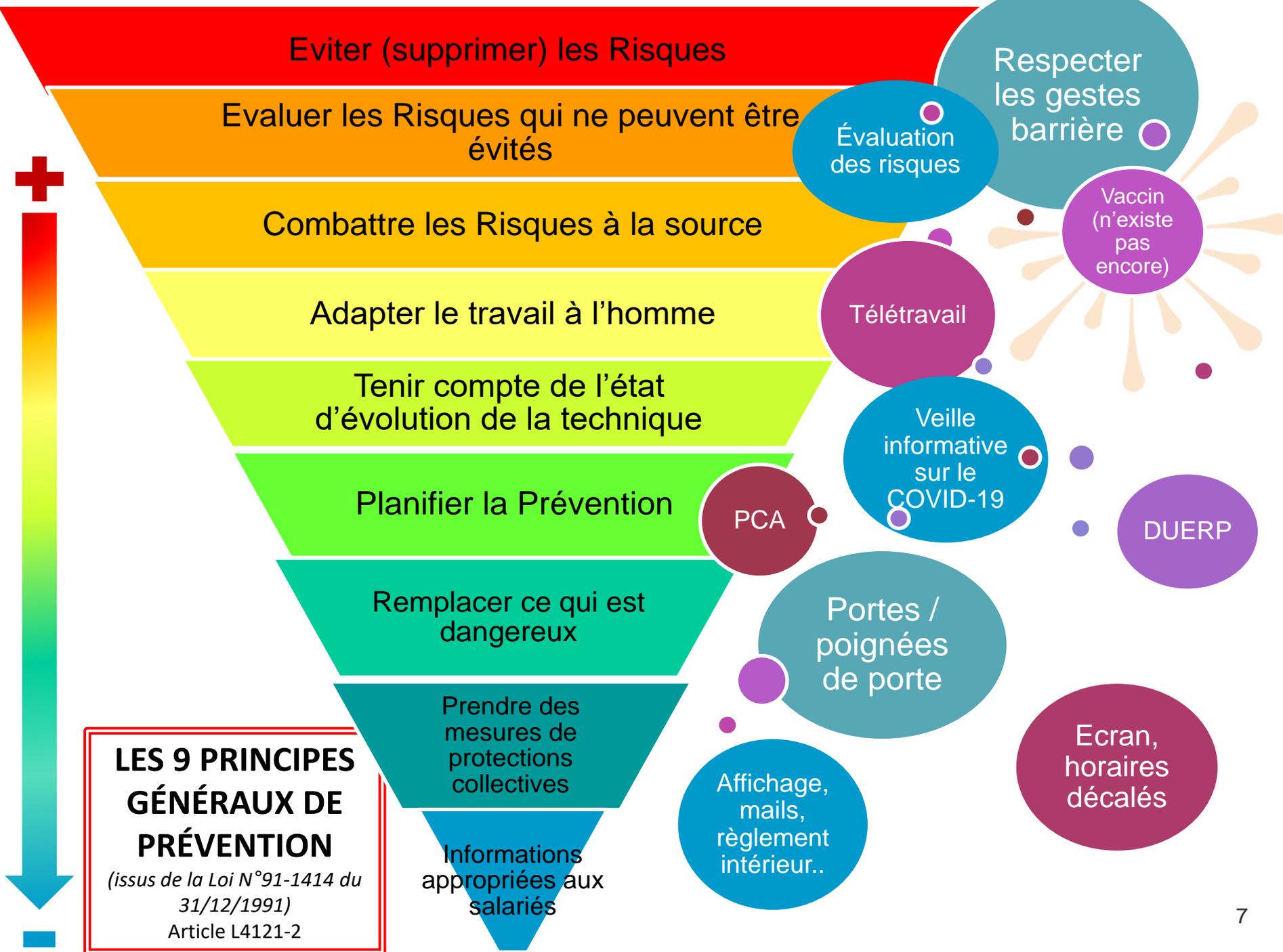
DUERP

PCA



Reprise et poursuite de l'activité

- 1 • Évaluer les risques d'exposition au virus
- 2 • Mettre en œuvre des mesures de prévention pour supprimer les risques à la source
- 3 • Réduire au maximum les expositions qui ne peuvent être supprimées
- 4 • Privilégier les mesures collectives
- 5 • Mettre en place les mesures de protection prescrites dans le protocole national

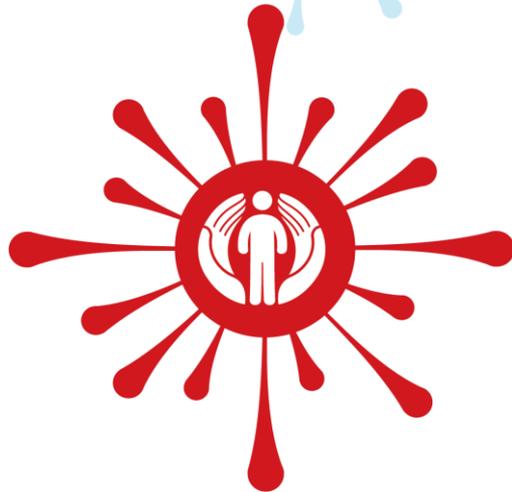
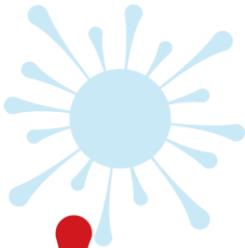


LES 9 PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PRÉVENTION
(issus de la Loi N°91-1414 du 31/12/1991)
 Article L4121-2

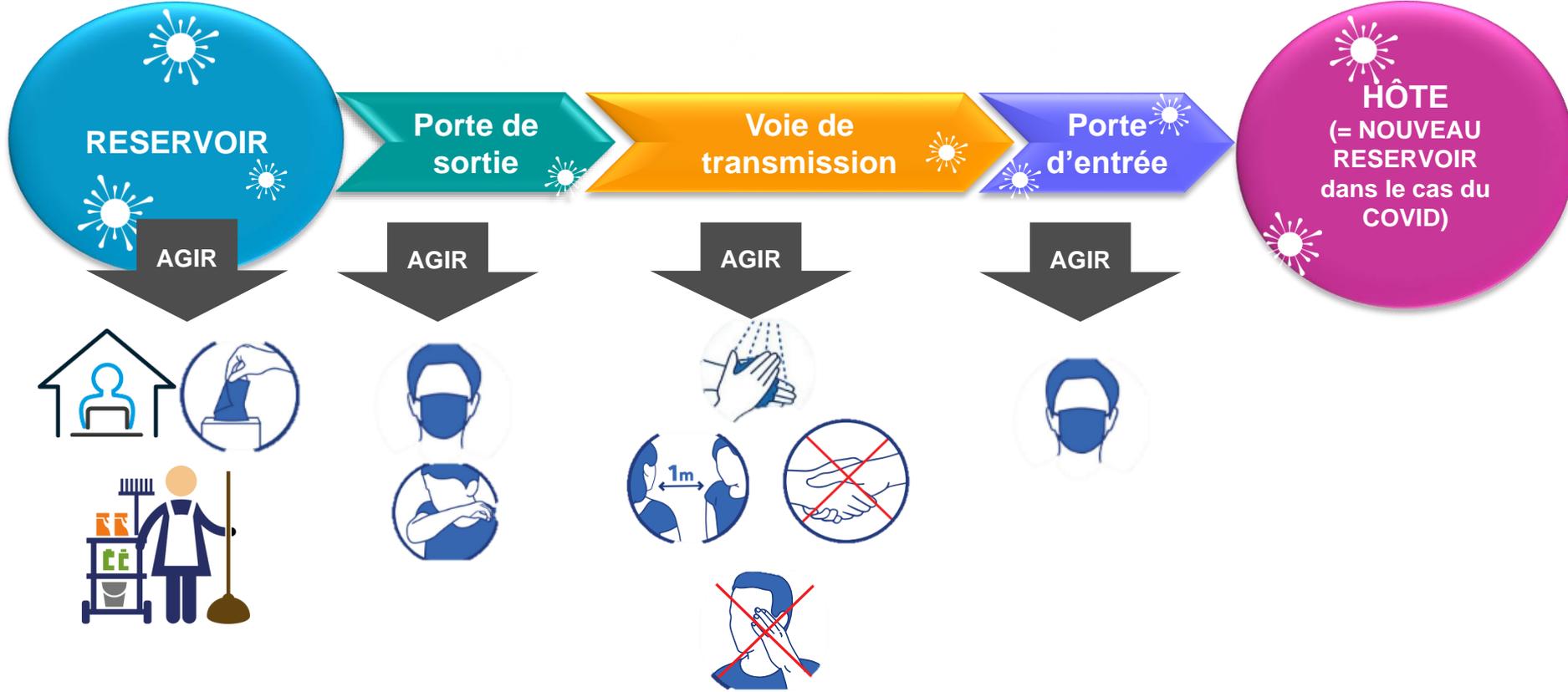


COMMENT MAITRISER

LE RISQUE COVID-19 EN ENTREPRISE ?



■ Le risque biologique et infectieux : comment le gérer ?



Pour prévenir l'apparition d'un risque biologique,
il faut **rompre la chaîne de transmission** le plus en amont possible



■ COVID – 19 : Les mesures de prévention

Définir des solutions opérationnelles

Information des salariés

○ Concertation au sein de chaque unité de travail

○ Associer les représentants du personnel

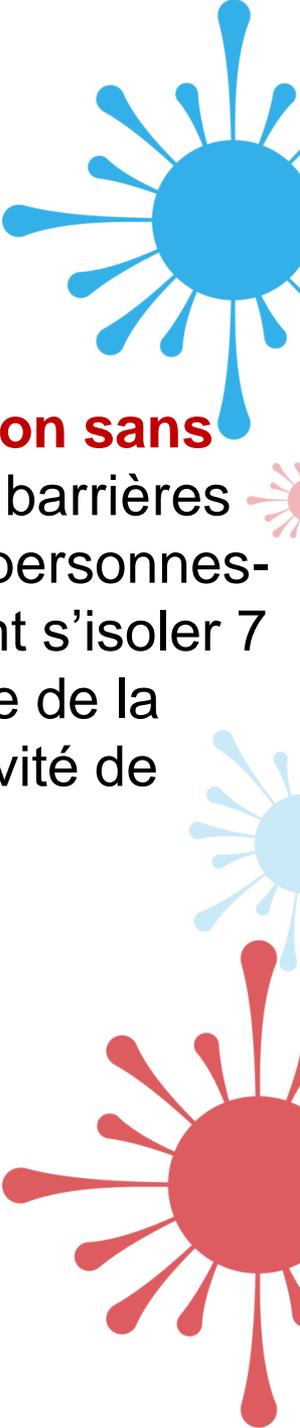
Tenir compte de

La réalité de l'activité

○ La situation géographique

○ La situation épidémiologique

○ Des différentes missions



Seule une prévention sans faille, par les gestes barrières limitera le nombre de personnes-contact à risque devant s'isoler 7 jours, sera garante de la poursuite de l'activité de l'entreprise.

■ COVID – 19 : Les mesures de prévention

TECHNIQUES

ORGANISATIONNELLES

HUMAINES



www.stprovence.fr

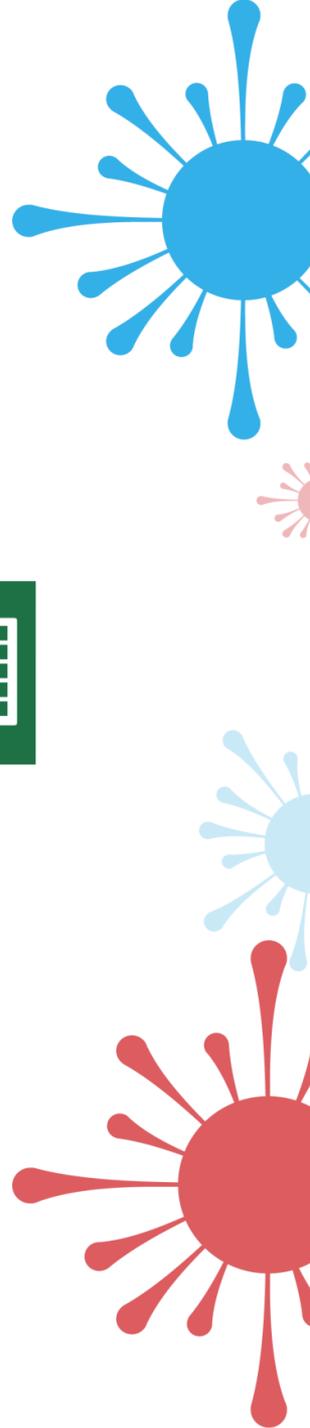
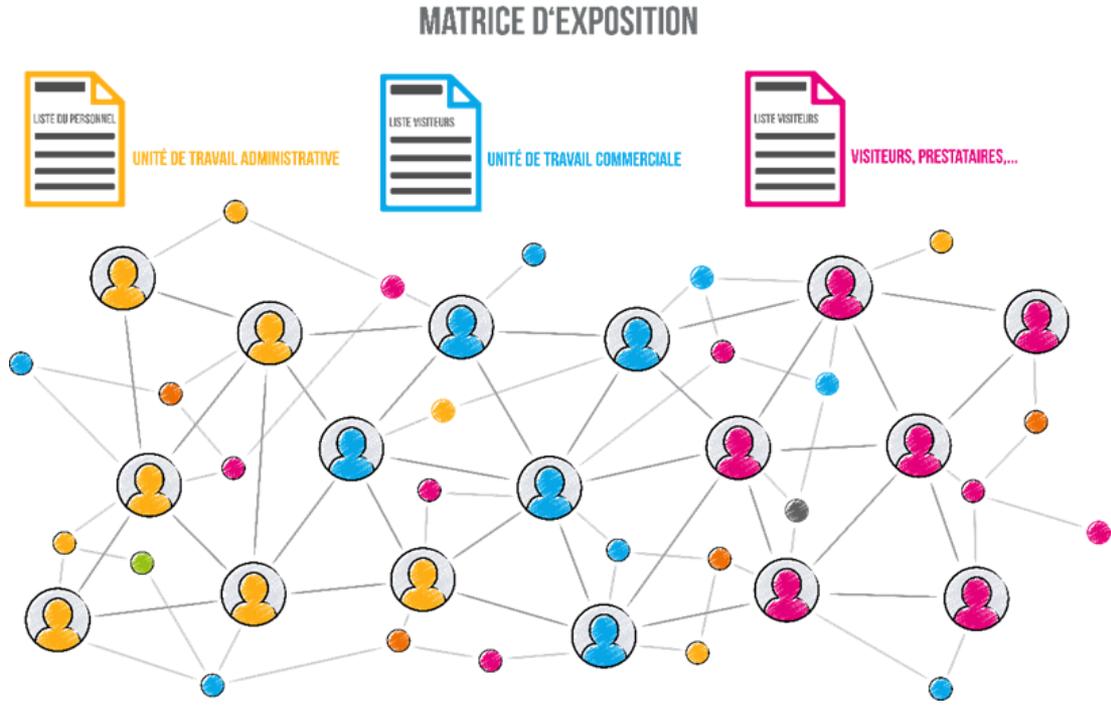
- ✓ Distanciation physique (1m)
- ✓ Nettoyage des locaux
- ✓ Gel hydro alcoolique
- ✓ Masques respiratoires
 - ➔ Port du masque grand public est systématique au sein des entreprises dans les lieux collectifs clos.
- ✓ Informations aux salariés sur les risques et les mesures de protection
 - ➔ Affichage COVID dans l'entreprise
- ✓ Aération des locaux
- ✓ ...

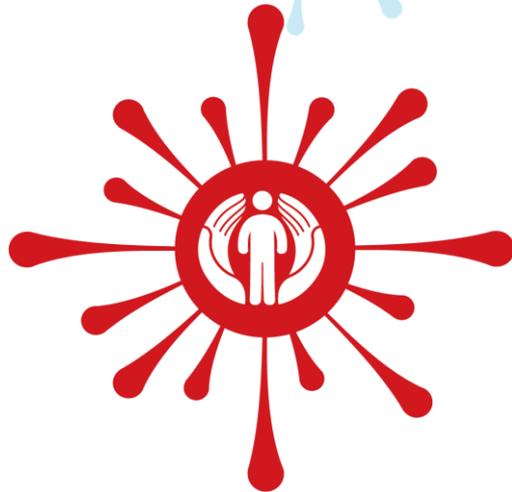
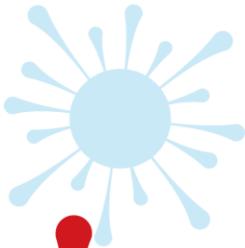
A NOTER : alors qu'il s'agissait jusqu'ici d'une recommandation, le masque devient un équipement de protection individuel et sera à la charge de l'employeur.

Désigner un référent COVID

■ Initier la matrice d'exposition

- Recensement du personnel de l'entreprise et des Intervenants Extérieurs habituels





GESTION D'UN CAS SUSPECT

■ Parlons le même langage : cas probable



Fièvre



Toux



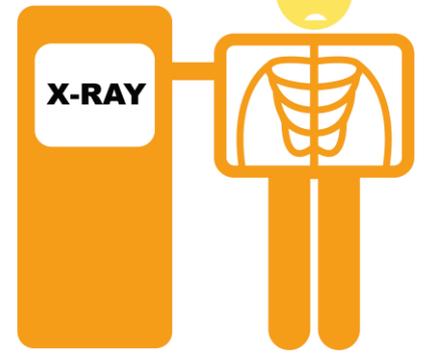
Maux de gorge



Nez qui coule



Essoufflement



Oppressions thoraciques



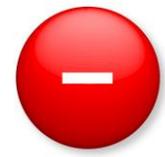
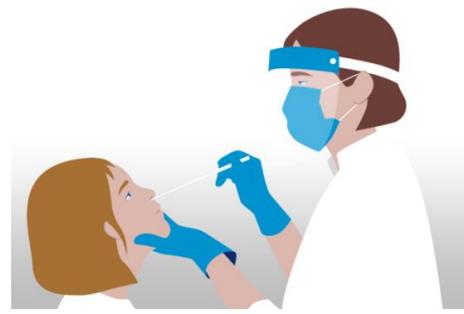
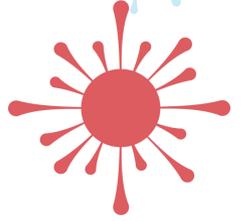
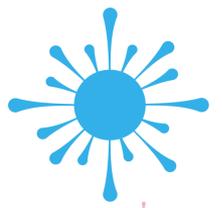
Perte de l'odorat



Fatigue



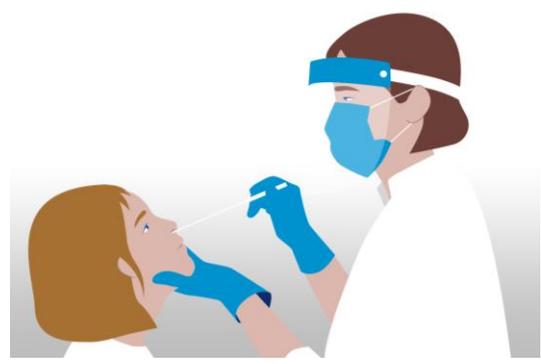
Douleurs musculaires

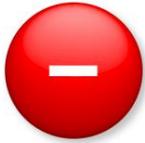


ou



■ Parlons le même langage : cas confirmé



 Fièvre	 Toux	 Maux de gorge	 Nez qui coule	 Essoufflement	Avec	 Fièvre	 Toux	 Maux de gorge	 Nez qui coule	 Essoufflement
 Oppressions thoraciques	 Perte de l'odorat	 Fatigue	 Douleurs musculaires		ou sans	 Oppressions thoraciques	 Perte de l'odorat	 Fatigue	 Douleurs musculaires	



■ J'ai un ou plusieurs cas COVID probable et/ou confirmé dans mon entreprise

ACTIONS À MENER AVEC LE CAS **PROBABLE** et ou **CONFIRMÉ**

1

Entretien avec le salarié en respectant les mesures sanitaires ou à distance

Recensement des informations essentielles (date des premiers symptômes, date du test PCR, etc.)

Compléter la fiche individuelle de cas (lien hypertexte)
Demander au salarié l'autorisation de divulguer son identité

2

Isoler le salarié

Eviter la propagation dans l'entreprise

Organiser le retour au domicile
si signe de gravité, contacter le 15



3

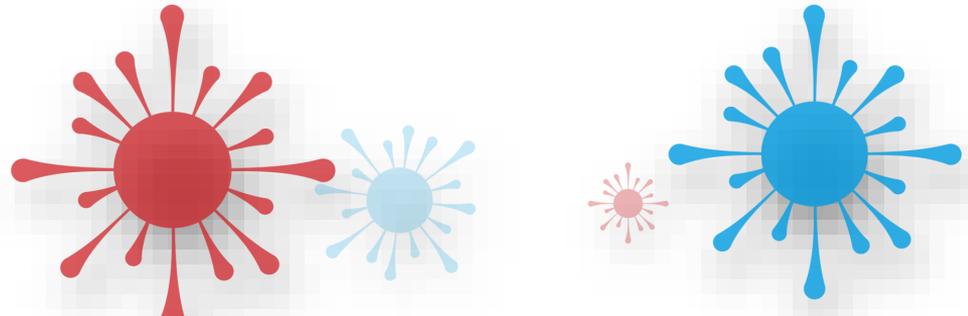
Informez votre médecin du travail



■ J'ai un ou plusieurs cas COVID probable et/ou confirmé dans mon entreprise

DÉCONTAMINATION DES LOCAUX

1. Interdire l'accès au local pendant 3 heures et l'aérer.
2. Au bout des 3 heures, procéder au nettoyage et à la désinfection renforcée des locaux et équipements :
 - Equiper le personnel de nettoyage d'une blouse à usage unique et de gants de ménage.
 - Nettoyer les sols et surfaces avec un bandeau à usage unique imprégné d'un produit détergent.
Rincer à l'eau, laisser sécher
Passage d'un désinfectant (eau de javel ou produit normé NF 14476) avec un nouveau bandeau à usage unique



■ J'ai un ou plusieurs cas COVID probable et/ou confirmé dans mon entreprise

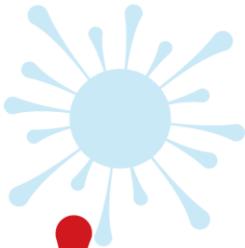
ACTIONS À MENER AVEC LES CONTACTS À RISQUE

Points de vigilance :

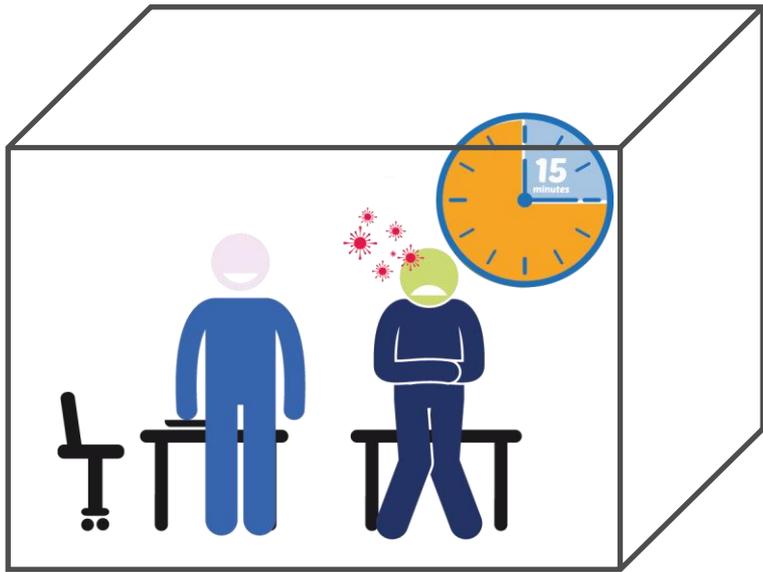
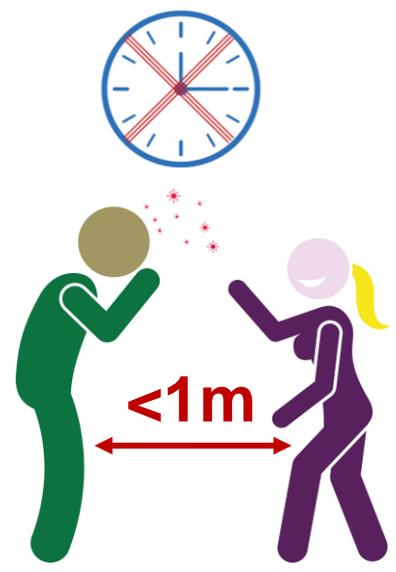
- Autorisation du salarié contaminé de divulguer son identité,
- Aucune obligation juridique pour le salarié à ce jour, il a par contre un « Devoir moral » vis-à-vis de l'entreprise et de ses collègues.
- L'employeur ne peut pas demander les résultats médicaux au salarié
- Limiter la diffusion des informations aux personnes concernées (secret médical).
- L'entreprise n'a pas l'autorité pour organiser des tests de dépistage auprès de ses salariés.



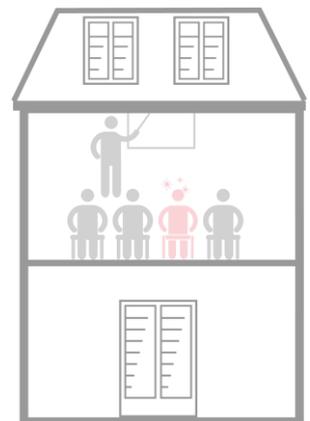
REPERER LES PERSONNES CONTACTS A RISQUES POUR CASSER LA CHAINE DE TRANSMISSION



■ Parlons le même langage : cas contact à risque



OU encore



■ Gestion cas contact à risque

Actions à mener



1

Identifier grâce à votre matrice les contacts de votre collaborateur Covid +

2

Confirmer ou infirmer la situation de contact à risque

3

S'enquérir d'éventuels symptômes

4

Donner au salarié une attestation de cas contact pour son médecin traitant

5

Organiser l'éviction

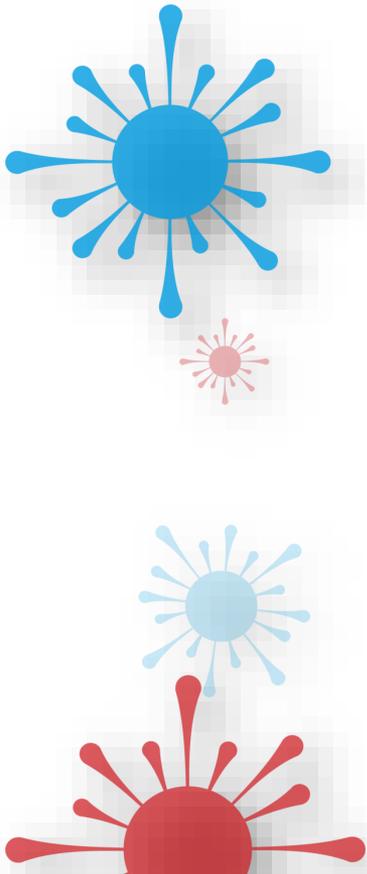


Contact – Tracing

Tout cas confirmé ou probable déclenchera le Contact-Tracing

Il s'entend comme l'identification des « personnes contacts à risque » d'un cas confirmé ou probable et son testing.

Il s'organise autour de 3 niveaux. Il s'agit d'une opération de santé publique.

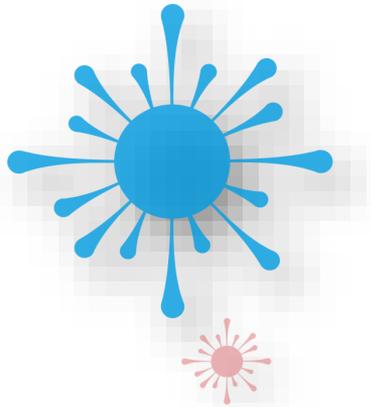


1er niveau : le médecin traitant qui prend en charge le cas est le premier maillon.

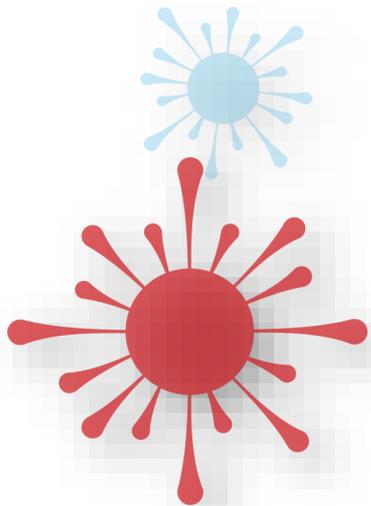
2ème niveau : la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

3ème niveau : l'Agence Régionale de Santé (ARS), pour les situations complexes (cas confirmés dans certains milieux comme les écoles, les établissements de santé ou médico-sociaux, etc.), ou encore les regroupements de cas dans une collectivité (clusters).

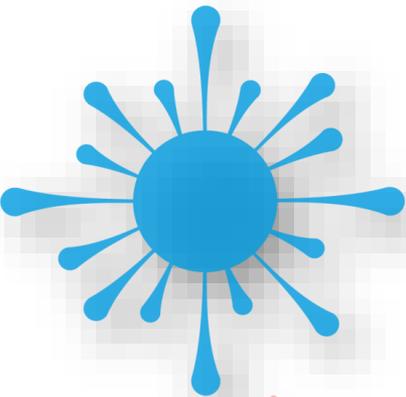




IMPACTS DU COVID SUR L'ENTREPRISE



■ IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE



Déc 2019
Un virus en
Chine C'est
loin !



Fin Janv-Fév
Nombreux cas
en Italie, nos
voisins...

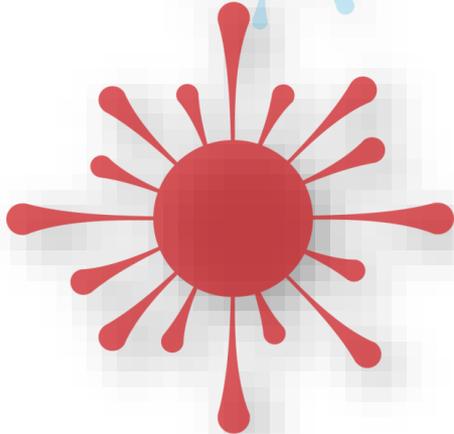
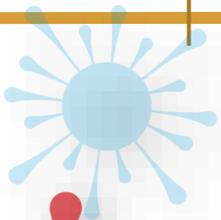
Mars
La France
concernée :
CONFINEMENT !

11 Mai 2020
LIBERATION !

Juin-Juillet
Reprise d'une
vie « normale »
Congés en
approche

Aout
Retour des
masques
Décrets

Sept
« Tous
masqués »
PACA Zone
rouge



Dans le même temps :

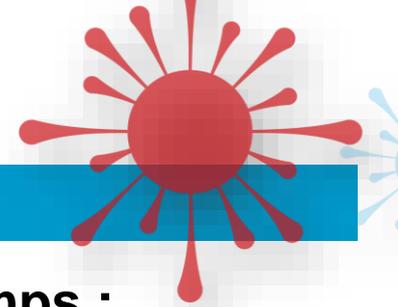
Informations contradictoires par le gouvernement

Etat de confusion qui s'installe et perdure

Divisions au sein des amis, de la famille ...

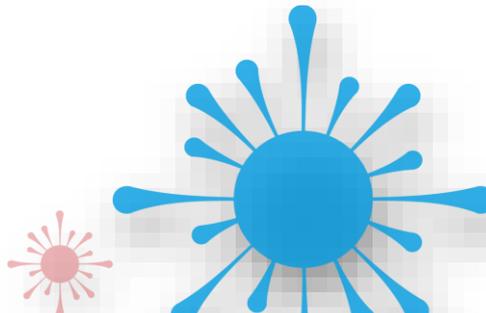
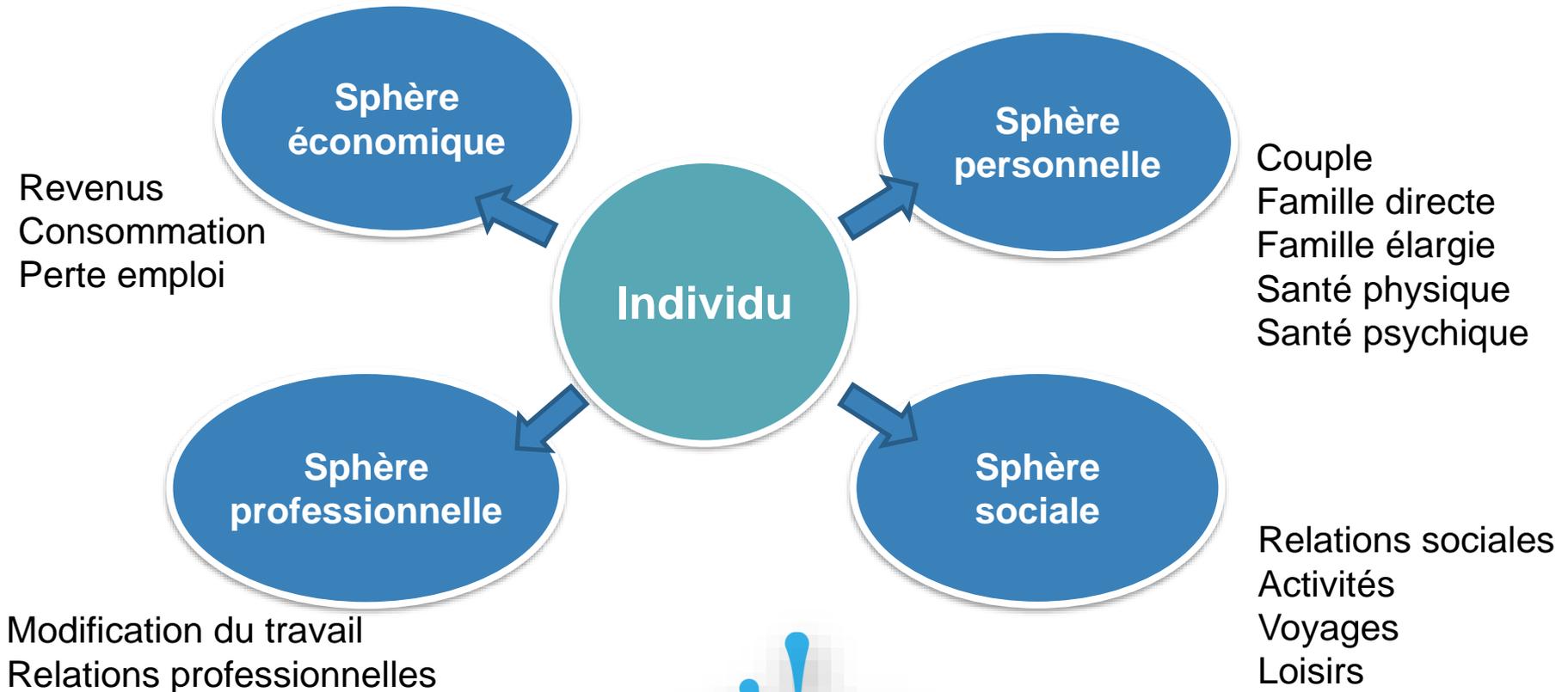
Retour au travail masqué avec sanction possible

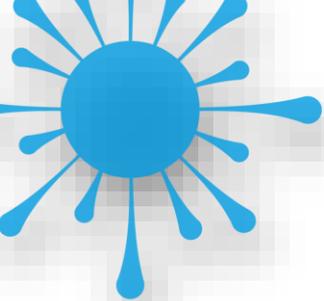
■ IMPACT PSYCHOLOGIQUE



LES SPHERES

Toutes les sphères sont touchées en même temps :





■ SANTE PSYCHOLOGIQUE ET PANDEMIE COVID 19

Notre organisme en réponse à cette situation de pandémie peut développer des manifestations de stress, anxiété, déprime qui s'expriment sur plusieurs plans :

psychologique

Inquiétude en lien avec le virus et ses effets collatéraux
Vision négative des choses
Découragement, tristesse, colère (...)

Situation de pandémie est nouvelle, imprévisible, en partie incontrôlable

=> Il est naturel de développer une réponse de stress

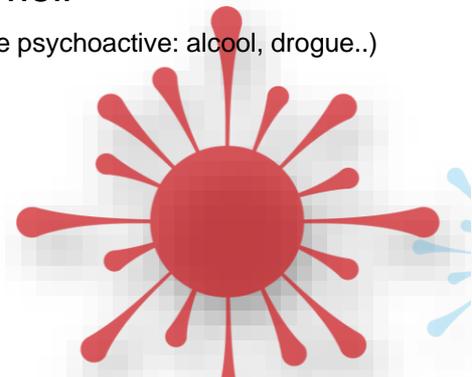
comportementale

Pleurs, irritabilité, isolement, addictions
Difficultés de concentration,
Difficultés prendre des décisions (...)

physique

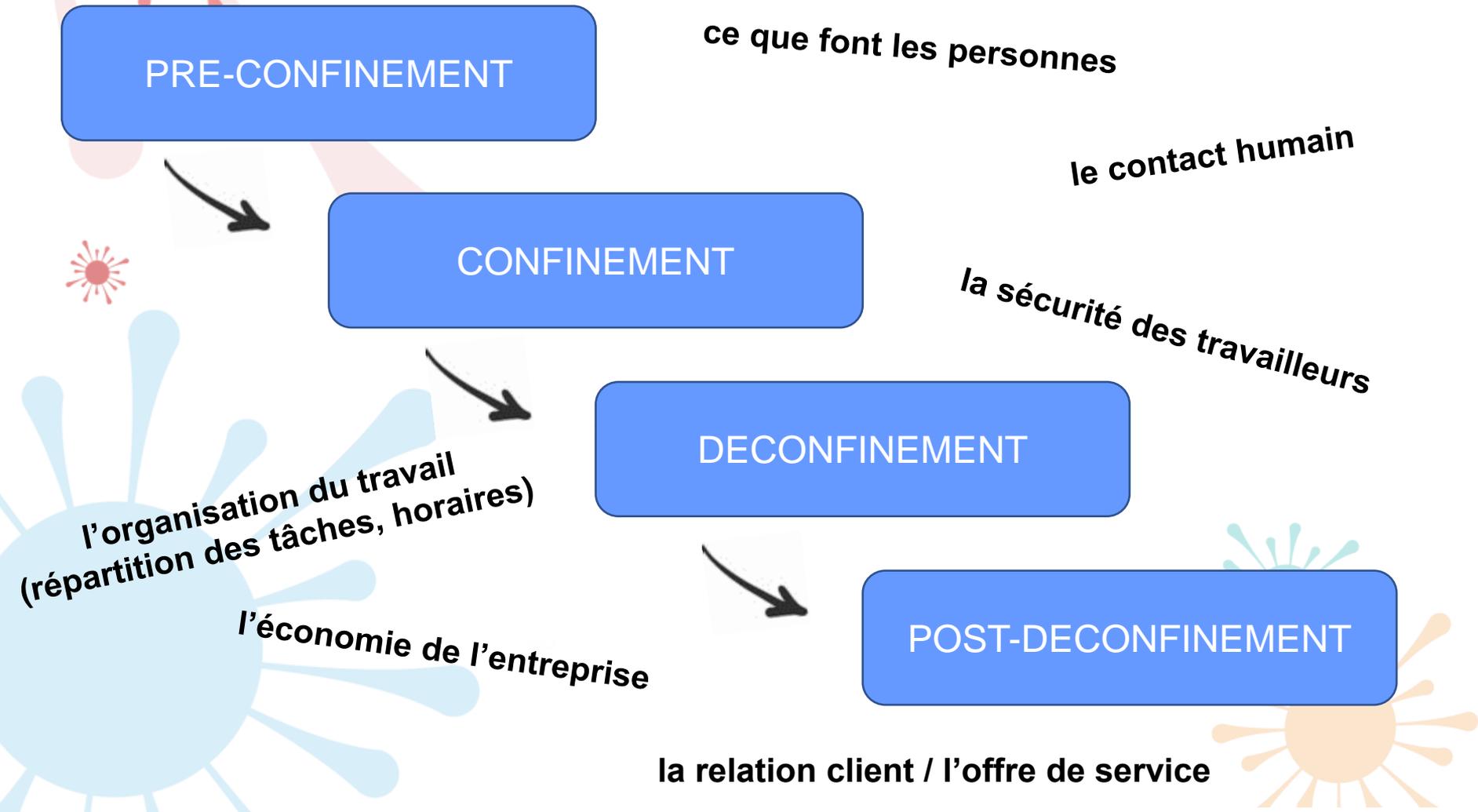
Fatigue, maux de tête, problèmes de peau,
Problèmes gastro-intestinaux, troubles de sommeil
Augmentation de consommation de SPA (suspense psychoactive: alcool, drogue..)

Solliciter de l'aide si ses réactions persistent et s'aggravent dans le temps



Impacts de la crise sanitaire

La crise sanitaire a eu des impacts sur de nombreuses dimensions de l'entreprise. Ces impacts se retrouvent au niveau des différentes phases temporelles de la crise.



Impacts de la crise sanitaire

« on ne retrouvera pas la même entreprise qu'avant la crise »

Risque COVID - 19

RPS



Les situations de travail de l'avant-confinement vont être transformées durablement !!!

Risque chimique

Risque TMS

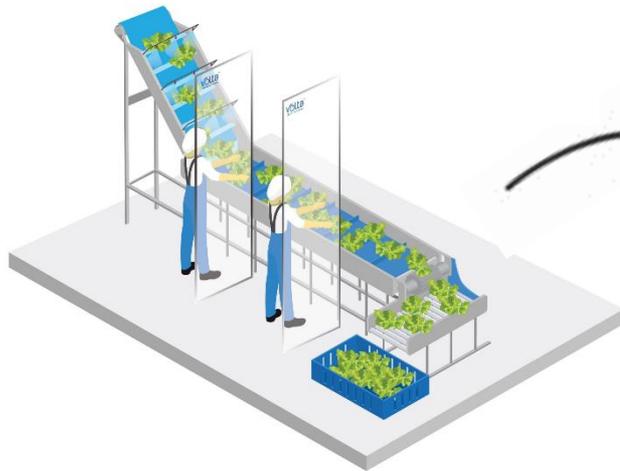
Risque de chute

Le risque lié au COVID – 19 va perdurer et impacter les autres risques

■ Impacts de la crise sanitaire



Application de mesures sanitaires qui impacte le travail (Santé des salariés / performance de l'entreprise)



Installation de plexiglas entre deux postes de tri de salades pour limiter les risques liés au COVID – 19.

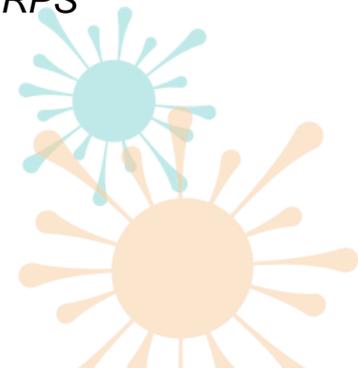
Cependant, les salariés ont besoin de « remonter » la chaîne pour anticiper leurs actions et conserver une soupape de sécurité en cas de débordement liée à la cadence de la chaîne ...

*Le plexiglas réduit les marges de manœuvres et les possibilités de réguler
→ augmentation des risques liés aux TMS / RPS*

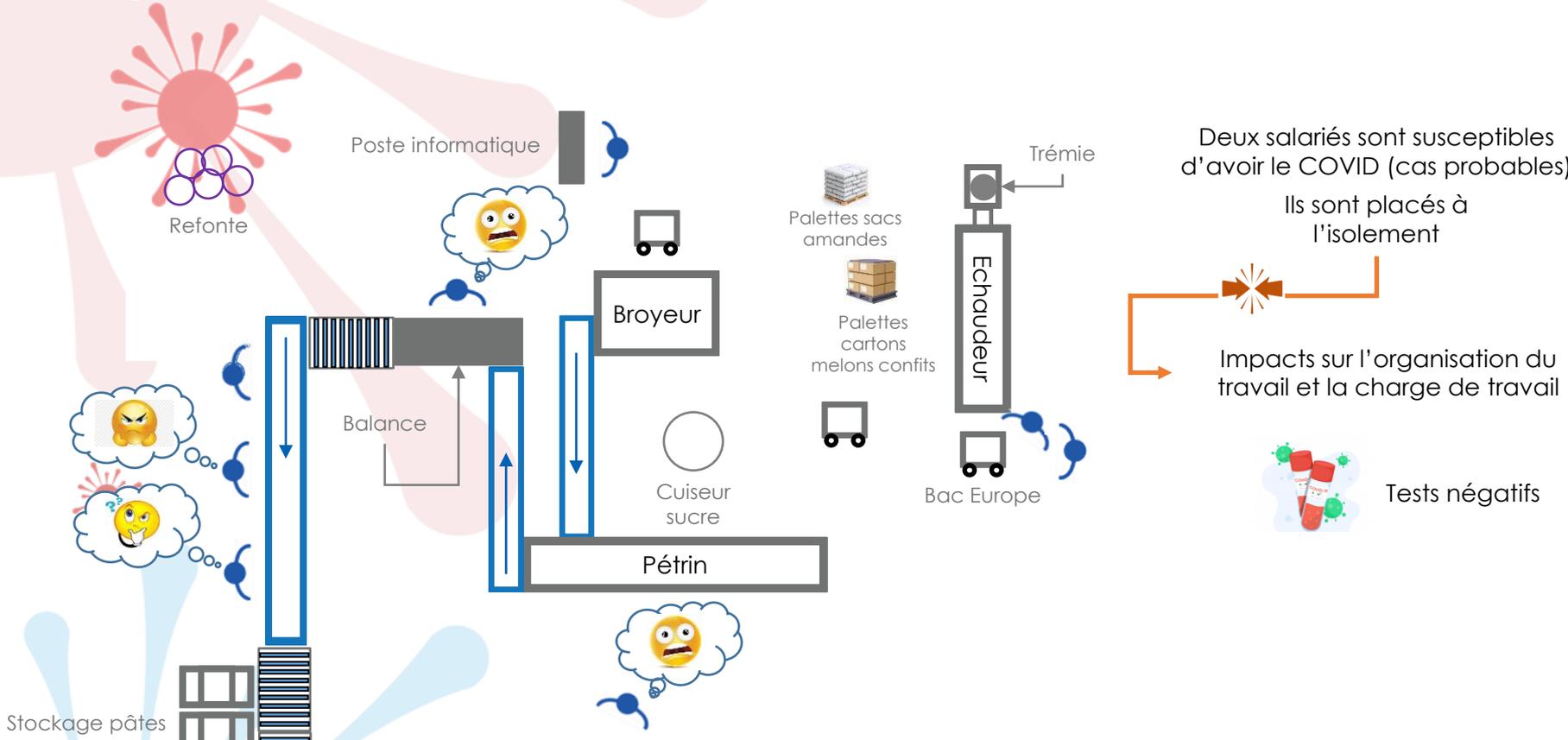
Impact du port des masques sur l'activité :

« depuis que je porte le masque, j'ai modifié ma posture car je ne vois pas bien les éléments qui arrivent sur la chaîne »

« j'ai l'impression de faire plus d'efforts depuis que je porte un masque ... »



Impacts de la crise sanitaire



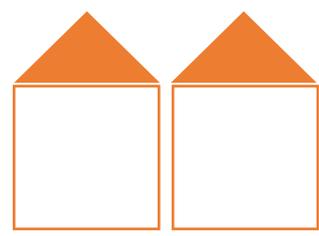
Deux salariés sont susceptibles d'avoir le COVID (cas probables)

Ils sont placés à l'isolement

Impacts sur l'organisation du travail et la charge de travail

Tests négatifs

A leur retour dans l'atelier ...



■ Impacts de la crise sanitaire



Alexis Favreau

« J'ai l'impression de travailler deux fois plus, pas de pause repas ... »

Risque de surinvestissement

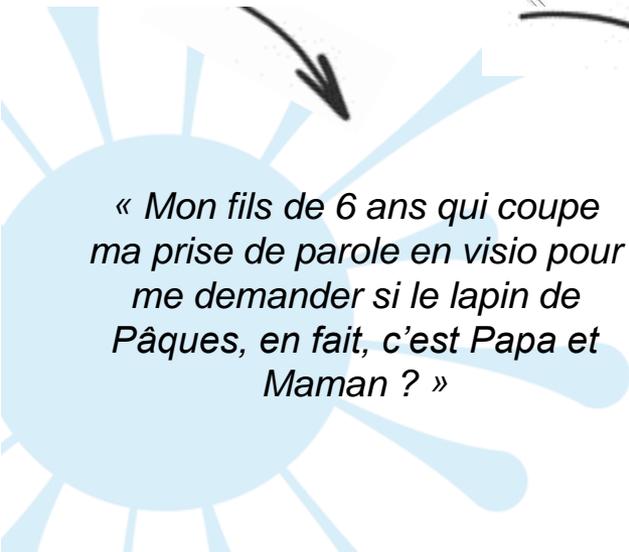
« Depuis le début du confinement, j'ai le sentiment d'avoir été abandonné, je n'ai eu aucune nouvelle de mon responsable ... »

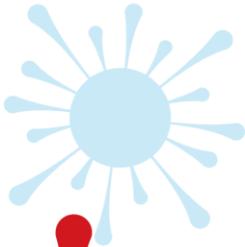
Risque de démotivation

« J'ai l'impression de réaliser des tâches inutiles... »

« Je me lève très tôt et me couche très tard pour pouvoir travailler quand les enfants dorment »

« Mon fils de 6 ans qui coupe ma prise de parole en visio pour me demander si le lapin de Pâques, en fait, c'est Papa et Maman ? »





**PROPOSITIONS
D'ACCOMPAGNEMENT DE VOTRE SERVICE DE
SANTÉ AU TRAVAIL**

■ Propositions d'accompagnement

**UN DÉNOMINATEUR COMMUN AUX FORMATS D'ACCOMPAGNEMENTS :
ASSOCIER LE COLLECTIF**

Opérateurs

Responsable RH

Managers

Représentant du personnel

*S'appuyer sur les connaissances
issues du terrain*

*S'enrichir des différences
de point de vue sur le travail*

Responsables d'entreprise

QHSE

*Miser sur davantage
de démocratie dans l'entreprise*

Ouvrir le dialogue social



■ Propositions d'accompagnement

4 FORMATS D'ACCOMPAGNEMENTS POSSIBLES



Réalisation de simulations organisationnelles



Vous avez besoin de vous projeter sur votre nouvelle organisation ?

Vous souhaitez simuler des nouvelles modalités de travail ?



Groupe de travail

Vous êtes confrontés à de nouvelles contraintes / difficultés ?

Vous avez besoin de réguler des situations de travail ?

Vous avez besoin de rassurer le collectif ?



Accompagnement psychologique collectif et/ou individuel

Vous voulez anticiper la souffrance au travail de vos salariés ?

Les salariés de votre entreprise sont en difficultés psychologiques ?

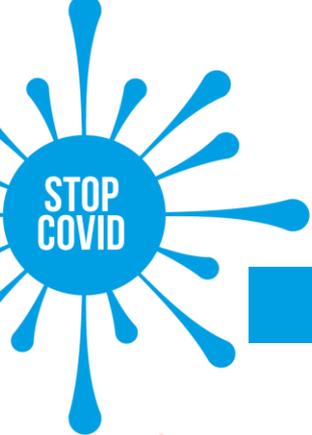


Ateliers DUERP

Vous n'avez pas de DUERP

Vous souhaitez mettre à jour votre DUERP et vous ne savez pas comment faire ?

Chaque situation est différente. Un échange préalable permettra de répondre au mieux à vos besoins et d'adapter notre accompagnement.
Pour cela : contactez votre médecin du travail !!!



COMMENT NOUS CONTACTER ?

Jérémy BERENGIER

Ergonome IPRP

j.berengier@stproven
nce.fr

Elodie LEMONNIER

Ingénieur Hygiène
Sécurité

e.lemonnier@stproven
nce.fr

Dr CAPRON

Médecin du Travail

jl.capron@stproven
e.fr

Marie FRACKOWIAK

Psychologue du
travail

marie.frackowiak@st
provenche.fr

www.stprovenche.fr

